

LA DOCTRINE DE SÉCURITÉ DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

PAR

VALÉRIE NIQUET (*)

La République populaire de Chine (RPC) occupe aujourd'hui une place croissante sur la scène internationale. Son statut de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, plus encore peut-être de puissance nucléaire « officielle », confère à la Chine un poids à la hauteur de ses capacités de nuisances, mais également du statut de puissance responsable participant aux affaires du monde, que la RPC aimerait se voir reconnu. Après la période d'optimisme qui a accompagné les premières années de la politique de réforme – optimisme nourri des impressionnants taux de croissance de la RPC –, la montée en puissance de la Chine s'est accompagnée de l'apparition d'un sentiment d'inquiétude diffus mais très sensible, particulièrement au niveau régional, face à la « menace chinoise », sentiment reposant pour l'essentiel sur l'ambiguïté et le flou entourant les ambitions chinoises. C'est dans ce contexte que l'on peut s'interroger sur la nature réelle de la doctrine de sécurité de la République populaire de Chine.

DIFFICULTÉS D'ANALYSE

Plusieurs difficultés se révèlent immédiatement. Elles rendent les réponses si difficiles à établir que l'on peut même s'interroger sur l'existence – ou non – d'une doctrine de sécurité de la République populaire de Chine qui aille au-delà de quelques déclarations de principe de nature très générales et apparemment sans aucun intérêt opérationnel pour les puissances devant prendre en compte, dans leurs analyses, le facteur Chine.

La première de ces difficultés réside dans un usage du secret qui n'est pas propre à la culture stratégique chinoise, mais qui – dans cette culture – occupe une place véritablement centrale, revendiquée, moralement légitime. Si l'on s'en tient à l'œuvre de Sun Zi (1), les concepts liés d'« initiative » et de « ruse », qui se traduisent par la nécessité de manipuler tout en évitant de l'être soi-même, de connaître l'ennemi tout en restant indéchiffrable, occupent une place centrale (2). L'ambiguïté volontaire en tant que posture

(*) Directeur de l'Observatoire des stratégies chinoises et asiatiques de l'IRIS.

(1) Valérie NIQUET, *Sun Zi, L'Art de la guerre, traduction et édition critique*, Economica, Paris, 1998.

(2) « La guerre c'est l'art de duper », *Sun Zi, L'Art de la guerre*, article I : « Des plans ».

stratégique constitue donc bien l'un des éléments permanents d'une culture stratégique chinoise qui accorde une importance considérable aux jeux des apparences et de la perception.

Par ailleurs, ces conceptions traditionnelles se sont trouvées renforcées par l'apport léniniste qui partage une même vision conflictuelle et réaliste des relations entre États ou entre systèmes par essence opposés. Ces apports culturels, dont l'une des conséquences est une forte dévalorisation – au sein du pouvoir chinois – des concepts de transparence et d'intégration en dehors de la réponse à un intérêt tactique ponctuel, ne peuvent donc que contribuer à l'opacité des doctrines de sécurité et de défense de la République populaire de Chine.

Une autre difficulté concerne la question des définitions et l'absence de parfaite coïncidence conceptuelle. Ce qui est officiellement traduit par doctrine militaire (*junshi xueshuo*), qui n'est en réalité que la traduction « moderne » d'un terme destiné à exprimer un concept occidental, reflète la ligne théorique officielle concernant les affaires militaires (*junshi luxian*) définie par le Parti communiste. Cette ligne et la doctrine qui en découle s'expriment au travers des discours officiels, plus récemment des livres blancs sur la défense publiés par les conseils des affaires de l'État; elle n'a que peu de liens avec la réalité et l'on peut même considérer que la version officielle de la doctrine de sécurité ou de défense chinoise est totalement « coupée de l'action », pour reprendre à l'envers la définition du général Poirier (3).

Cette « doctrine officielle » inspire la « science militaire » (*junshi kexue*), qui contient elle-même les trois branches de la « stratégie militaire » (*junshi zhanlüe*), de l'opératique (*zhan'yi*) et de la tactique (*zhanshu*). En réalité, pour faire coïncider ces catégories avec les concepts occidentaux, un glissement doit être opéré, la doctrine militaire ou doctrine de sécurité étant exprimée par ce qui est désigné sous le terme de « stratégie militaire ». Ainsi, selon une déclaration de l'amiral Liu Huaqing, artisan de la modernisation des forces chinoises, en 1993 : « la stratégie militaire constitue le fondement de la construction et de l'utilisation des forces armées » (4).

A ce titre, précédant les moyens ou les ignorant superbement, la doctrine de défense chinoise, soucieuse de ne pas reproduire les « erreurs » du passé qui ont vu en Chine nombre d'innovations technologiques ne pas se traduire en révolution stratégique, s'emploie aujourd'hui à créer « par avance » les concepts qui permettront d'acquérir et d'intégrer les évolutions technologiques les plus avancées (5). Ainsi, les mots d'ordre de « libération de la pensée

(3) Cf. Hervé Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, Economica, Paris, 1999.

(4) Sur ces points de théorie, cf. le chapitre de Georges TAN ENG BOK, « Strategy and Doctrine », in Gerald SEGAL/Will T. LAW (dir.), *Chinese Defence Policy*, Macmillan, Londres, 1984.

(5) Valérie NIQUET, « Une non-révolution militaire, le contre-exemple historique chinois », *L'Armement*, n° 51, mars 1996.

dans le domaine militaire », destinés à voir fleurir les nouvelles cent fleurs de la pensée stratégique en se « *basant sur les faits* » selon l'expression de Deng Xiaoping, s'expriment-ils régulièrement. Par ailleurs, la manipulation de concepts « au-dessus de ses moyens » comme ceux liés à la RMA permet également à la puissance chinoise émergente de se positionner dans le camp des grandes puissances établies, à parité avec les États-Unis. Le discours sur la doctrine et les concepts est donc investi d'une mission essentielle de « marqueur de puissance ».

La période de paix que connaît la Chine aujourd'hui autorise ce décalage total entre réflexion théorique et réalité des moyens. Pour reprendre les termes utilisés par Hervé Coutau-Bégarie, le paradigme politique peut sans grand dommage l'emporter sur le paradigme militaire et l'objectif est de préserver ce rapport de priorité, tout en ne renonçant à aucune victoire. Dans la conception chinoise de la guerre, victoire politique et refus de la « bataille » sont en effet étroitement liés, au point que pour Sun Zi, le plus grande des victoires est celle que l'on « *remporte sans combattre* » (6).

Dans la doctrine de défense ou de sécurité de la République populaire de Chine, le poids du militaire – en raison de la faiblesse des moyens – est donc minoré dans son usage ; mais, si pour Clausewitz, la guerre est la continuation (violente) de la politique par d'autres moyens, dans la conception chinoise des relations entre États, c'est la politique qui est la continuation ou plus exactement l'expression de la guerre (ou du conflit) par d'autres moyens. Selon cette conception, tout est guerre – ou conflit –, mais la bataille – potentiellement mortelle – doit être évitée ; en revanche, les autres moyens employés (diplomatie par exemple) n'ont rien de « pacifiques ». Ce principe d'« économie », qui pousse à dénoncer, chez le « général », toute volonté de bravoure gratuite ou de gloire personnelle comme un « malheur pour l'armée » constitue le premier fondement de la pensée stratégique chinoise classique (7).

Le poids de cette culture stratégique est d'autant plus important aujourd'hui que l'on assiste, depuis le début des années 1980 en République populaire de Chine à un véritable renouveau de la culture stratégique chinoise traditionnelle exprimée à travers les écrits militaires classiques qui font l'objet de nombreuses études et rééditions. Ainsi, pour le général Fu Quanyou, « *les classiques de la stratégie chinoise constituent aujourd'hui un corpus théorique essentiel* » (8).

Une autre difficulté réside dans la fonction déclaratoire de la doctrine, qui se décompose en plusieurs strates : les discours et les destinataires sont différents – mais complémentaires –, selon que l'on se place au niveau de la doctrine officielle ou à celui de la doctrine non officielle. Ainsi, nous verrons que

(6) « Bu zhan yi sheng, shan zhi shan ye », in Sun Zi, *L'Art de la guerre*, op. cit.

(7) Sun Zi, *idem*.

(8) *Jiefangjun bao*, 10 mars 1998.

la doctrine officielle est à usage quasi exclusivement externe, alors que la doctrine non officielle, plus opérationnelle, est à double usage, essentiellement interne mais également externe à travers des messages plus ou moins contrôlés (9).

La multiplication des niveaux de difficulté dans l'analyse de la doctrine de sécurité de la Chine reflète en réalité les contradictions d'un régime qui veut mêler les bénéfices de l'économie de marché et la préservation du système politique socialiste, essentiellement dans sa dimension de dictature du Parti communiste. Elle reflète également la difficulté d'établir une distinction entre « doctrine de sécurité » et « doctrine de défense » dans un espace qui a toujours privilégié une conception « englobante » de la défense et de la sécurité (10).

Pour tenter de déterminer ce que pourrait être la doctrine de sécurité de la Chine, il nous faudra donc procéder par étapes, allant des positions officielles à la réalité, en passant par le filtre des moyens engagés, des fondements idéologiques, des ambitions exprimées. De la sorte, on pourra déterminer quelques clefs d'analyses qui permettront au moins de poser – en ce qui concerne la doctrine de sécurité de la Chine – les questions qui nous apparaissent comme les plus pertinentes quant à la réalité du discours.

LA DOCTRINE OFFICIELLE : UNE POSTURE STRICTEMENT « DÉFENSIVE » TOUJOURS RÉAFFIRMÉE

Depuis le début des années 1980, la doctrine de défense de la Chine a considérablement évolué mais par ajout de strates successives – sans abandon des anciennes –, plutôt que par remise en cause radicale. Le principe fondamental de cette doctrine reste celui d'une posture strictement « défensive » ou « auto-défensive ». Les évolutions portent en revanche sur le type de défense envisagé. Pendant toute la période maoïste, la plus idéologiquement radicale, entre la guerre sino-indienne de 1962 et la guerre sino-vietnamienne de 1979, on peut considérer que la doctrine de défense de la République populaire de Chine était effectivement en réalité strictement défensive, derrière le masque d'une posture idéologique très offensive. Cette posture strictement défensive s'exprimait notamment dans le caractère très limité des capacités de dissuasion nucléaire de la Chine, l'arme nucléaire ayant pour fonction essentielle l'affirmation de la Chine en tant que puissance indépendante face aux Etats-Unis, mais également face au grand frère soviétique, ainsi qu'une mission très modestement dissuasive de « déni de victoire ».

(9) En la matière, la doctrine nucléaire de la RPC peut constituer un cas d'école.

(10) C'est sans doute ce qui fait la modernité de la pensée stratégique chinoise traditionnelle, qui, depuis Sun Zi, intègre dans la sécurité les paramètres de l'économie, du politique, du moral et de la défense *stricto sensu* du territoire.

Au cours de cette période, l'agressivité idéologique, qui s'est notamment traduite par le soutien à un certain nombre de mouvements de libération ou de partis révolutionnaires, avait un fondement véritablement internationaliste relativement éloigné des intérêts stratégiques de la Chine, au moins jusqu'au rapprochement « réaliste » sino-américain du début des années 1970. Mais paradoxalement, cette posture idéologique « offensive » correspondait en réalité à un repli sur soi, lié au manque total de moyens du pays; cela est particulièrement vrai en ce qui concerne la question de Taiwan. Il est intéressant de souligner qu'il faudra attendre l'arrivée au pouvoir du réformiste Deng Xiaoping pour que la Chine inaugure une période nouvelle – ou renoue avec une tradition impériale –, et se lance dans une « expédition punitive » agressive à l'extérieur.

Repliée sur des expériences politiques spécifiques (« Grand Bond en avant », « Communes populaires ») ou des querelles idéologiques internes (« Révolution culturelle »), totalement coupée de la réalité du monde extérieur (« Détente »), la Chine interprétait la « sécurité » comme la capacité de défendre le territoire au moyen de la guerre populaire prolongée. Riches de temps et d'espace, habitués à utiliser la Chine et les Chinois comme des atouts sans valeur intrinsèque, une « page blanche » à marquer de son empreinte selon l'expression de Mao Zedong, les stratèges chinois étaient prêts à sacrifier beaucoup des deux pour « noyer l'ennemi ».

Comme à l'époque maoïste, le fondement strictement défensif de la doctrine de défense de la Chine est aujourd'hui toujours officiellement affirmé. Cette posture strictement défensive correspond en effet à un positionnement idéologique qui veut préserver sa spécificité, par opposition avec les puissances traditionnelles. Cette volonté de « coller » à une posture strictement défensive implique, pour les stratèges chinois contemporains, de définir toutes les « guerres » menées par l'APL depuis 1949 comme strictement défensives par essence, que ce soit la guerre de Corée, la guerre sino-indienne, les incidents avec la Russie en 1969 ou la guerre du Vietnam de 1979.

LES ÉVOLUTIONS DE LA DOCTRINE DE DÉFENSE OFFICIELLE

Toutefois, la doctrine de défense de la Chine a évolué depuis le début des années 1980 en obéissant à deux impératifs qui sont – pour des raisons de « stabilité politique » interne – le souci de conserver le fondement idéologique de la pensée de Mao Zedong fixée dans les principes cardinaux du régime, et la nécessité de prendre en compte avec pragmatisme l'émergence, pour la Chine, de nouveaux enjeux stratégiques et de sécurité. L'un des éléments essentiels est celui d'une transition de la notion de doctrine de défense interprétée à l'époque maoïste comme défense stricte du territoire contre des

ennemis idéologiques mais très « concrets » (comme l'impérialisme américain ou l'hégémonisme soviétique), à celle d'une doctrine de sécurité plus englobante, qui correspond par ailleurs beaucoup plus à la tradition de la culture stratégique chinoise.

A partir du milieu des années 1980, une nouvelle doctrine de défense a été mise en avant. C'est celle de la « guerre populaire dans des conditions modernes ». La notion de « guerre populaire » était destinée à marquer la référence idéologique au maoïsme; elle correspond également à une réalité « en dernier ressort », au cas où le territoire chinois serait finalement agressé et occupé. A ce titre, la Chine, si elle a procédé à une réduction et à une « rationalisation » de l'APL, insiste toujours sur le rôle joué par la police populaire armée, la milice, et les forces de réserves, dans la défense du pays (11). Les « conditions modernes » reflètent la prise en compte de la situation stratégique internationale et des enjeux vitaux pour le pays, effectuée par la nouvelle direction chinoise à partir du début des années 1980.

En ce qui concerne la situation stratégique internationale, avec l'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev, la Chine a entériné l'idée, perceptible depuis le début des années 1980, selon laquelle l'URSS ne constituait plus véritablement une menace, que ce soit pour la Chine, mais surtout en termes de risques de conflit majeur avec les Etats-Unis. De ce fait, les analyses chinoises considèrent encore aujourd'hui que la probabilité d'une guerre globale nucléaire a disparu « pour une très longue période », les conflits étant cantonnés à des « guerres limitées » (*jubu zhansheng*). Il faut noter toutefois que c'est bien par rapport à un conflit majeur, ouvrant le risque de destruction mutuelle, impliquant les deux superpuissances, et touchant l'ensemble de la planète, que la Chine évalue le caractère « limité » des nouveaux conflits, puisque, par exemple, la guerre de Corée est analysée en Chine comme une guerre « limitée ». Ni l'intensité, ni le nombre d'hommes impliqués, ni le type d'armes utilisées ne semblent entrer dans une définition essentiellement géographique (12).

Cette analyse a été formulée officiellement au mois de mai 1985 lors d'une session spéciale de la Commission militaire centrale présidée par Deng Xiaoping. Au cours de cette même session, une première réduction des effectifs de l'APL a été décidée, reflétant les évolutions de la doctrine de sécurité : la nouvelle analyse stratégique avait comme autre conséquence une hiérarchisation des besoins de développement qui faisaient passer les exigences du développement économique avant celles des capacités militaires; dans un contexte généralement interprété comme relativement apaisé en dépit des

(11) Les effectifs totaux atteindraient 9 millions d'hommes.

(12) Mark BURLS/Abram N. SHULSKY, *Patterns in China Use of Force*, Project Air Force, Rand, 2000.

risques de guerre locale, la Chine pouvait se consacrer à asseoir plus solidement les bases économiques de sa puissance future (13).

Par ailleurs, avec le choix des réformes économiques, de l'ouverture et du développement, les enjeux économiques d'un conflit pour la Chine se sont considérablement accrus. De ce fait, il ne s'agit plus aujourd'hui de mener une guerre populaire prolongée sur le territoire chinois, en attirant au besoin l'ennemi à l'intérieur des terres, mais bien de protéger le territoire de la Chine en « limitant » un éventuel conflit aux frontières (14). Il s'agissait donc pour l'APL d'acquérir les capacités à mener une guerre, visant à une capacité de sanctuarisation du territoire, ce qui n'était en réalité pas le cas auparavant. A partir de 1991, après la guerre du Golfe, une nouvelle exigence est nouvellement apparue, celle consistant à mener une guerre locale dans des conditions de haute technologie et donc de tenter, en termes de capacités militaires, un rattrapage du temps perdu et le passage du quantitatif au qualitatif.

L'une des caractéristiques de la nouvelle doctrine de défense ou de sécurité de la Chine est donc l'importance tout à fait nouvelle accordée à un espace chinois devenu plus précieux, ainsi qu'au facteur temps – qui ne peut plus être gaspillé –, pour tenter de hisser la Chine au niveau technologique de ses rivaux potentiels. Mais en même temps, la valeur nouvelle accordée à l'espace et au temps renforce un sentiment de vulnérabilité lui-même source de nouveaux déséquilibres. La Chine n'a plus les moyens de compenser par la prolongation de la guerre la faiblesse de ses capacités. Exprimée dans le Livre blanc de la défense, la doctrine de sécurité de la Chine pose officiellement le principe d'une volonté généralement partagée de paix et de développement. En raison de ces « forces de paix », les risques de guerre mondiale devraient être évités « pour une période assez longue ». Les deux seuls « intérêts nationaux » de la Chine sont la paix et la prospérité des régions limitrophes, ainsi que le développement et la stabilité de la Chine; la doctrine de défense de la Chine demeure à caractère défensif (15).

Chaque déclaration officielle reprend quasiment à l'identique ces différents éléments de défense, de paix, de développement et de stabilité. Pour l'ambassadeur Wu Jianmin, la culture stratégique de la Chine et l'expérience du passé expliquent cette volonté d'« apaisement » du peuple chinois, la primauté accordée à la « confiance mutuelle » et à une défense strictement défensive. Les capacités « très faibles » de la Chine en matière de nucléaire viennent confirmer ce caractère strictement de défensif de la doctrine de défense de la Chine. Pour Hu Jintao, successeur pour le moment désigné de

(13) Colonel Wang ZHONGCHUN, « The Change of China's Peripheral Security Environment and its Defense Policy », US Army War College, Strategic Studies Institute, *7th Annual Strategic Conference*, 23-25 avril 1996.

(14) Yan XUETONG, « China Post Cold War Strategy », *Contemporary International Relations*, n° 5, 1995.

(15) *La défense nationale de la Chine en l'an 2000*, Conseil des Affaires de l'Etat de la RPC, Pékin, octobre 2000.

Jiang Zemin, « *la sécurité repose sur la coopération plus que sur l'usage de la force; le développement économique et la paix en constituent les conditions* ».

Le développement des capacités logistiques, celui des moyens de projection – y compris sur mer – peuvent s'entendre dans une logique d'éloignement du champ de bataille hors du territoire national. De même, le développement des capacités – quantitatives et qualitatives – balistico-nucléaires de la Chine afin de renforcer les capacités de dissuasion du pays face aux puissances nucléaires, correspond également à la logique strictement défensive mise en avant par la doctrine. Beaucoup plus que les progressions budgétaires – qui peuvent également s'expliquer par le retard considérable de la Chine en la matière et par sa réelle vulnérabilité –, ce sont en fait les choix de développement qui s'avèrent préoccupants. Ainsi, l'accent mis depuis le début des années 1980 sur les missiles à courte et moyenne portée, qui menacent l'ensemble des voisins de la Chine hors de toute logique véritablement dissuasive, fait apparaître un fossé important et significatif entre le discours de la doctrine officielle et la réalité des moyens mis en œuvre.

UNE DOCTRINE DE SÉCURITÉ POUR LA DÉFENSE DE QUELS INTÉRÊTS NATIONAUX ?

A ce titre, l'examen de la définition des intérêts nationaux de la Chine telle qu'elle ressort de multiples discours et analyses n'appartenant pas au « canon » de la doctrine mais, formant un corpus non officiel cohérent, s'avère particulièrement éclairant quant à la réalité de la doctrine de sécurité de la République populaire de Chine. Et la définition de ces « intérêts nationaux » apparaît elle-même en creux dans celle des nombreuses « menaces » qui pèsent sur la Chine.

Idéologiquement, la prise en compte des « menaces » est en effet la seule qui soit acceptable pour un régime dont le principe fondamental proclamé a toujours été celui de « défense exclusive » et « recherche de la paix ». Comme nous le verrons, la dénonciation des menaces d'« encerclement », la victimisation permanente des positions chinoises constituent un important facteur de légitimité interne pour le pouvoir.

Derrière chaque déclaration il est toutefois indispensable de décrypter la réalité du contenu. Ainsi, le fondement officiel et quasi « naturel » de la « recherche de la paix » serait la nécessité pour la Chine d'accorder la première place au développement économique. En réalité, la volonté de paix se voit investie d'une dimension fonctionnelle qui est de permettre à la Chine de développer les capacités économiques indispensables à sa puissance. A ce titre, le meilleur outil d'analyse de la stratégie de développement de la Chine aujourd'hui est sans doute la NEP (*New Economic Policy*) mise en place après les années de guerre civile et de chaos qui menaçaient la survie même du régime soviétique. La politique de réforme et d'ouverture de la

Chine, investie de la même mission de survie du régime, constitue donc une sorte de NEP prolongée, dont l'objectif n'est en aucun cas une transition progressive du système vers un nouveau modèle politique.

De plus, on retrouve ici la problématique héritée du Japon de la restauration Meiji, adoptée sans succès dans les dernières années de l'Empire mandchou, du « pays riche pour une armée puissante » (*fuguo qiangbing*). En effet, au côté de l'affirmation du pacifisme fondamental de la doctrine de défense et de sécurité de la Chine, se trouve immédiatement un second élément, qui est celui du retour au passé idéal de la grandeur du pays (volonté d'effacer les « siècles d'humiliation » qui ont dérobé à la Chine son statut central et – plus important encore – non contesté idéologiquement, d'Empire du milieu (16).

Toute limitation ou contrainte constitue une « menace », dénoncée comme volonté d'humiliation et donc d'affaiblissement de la Chine. La puissance se manifeste donc par la faculté de préserver une marge de manœuvre absolue et d'interdire toute « ingérence ». Correspondant à cette aspiration fondamentale de la doctrine de sécurité de la RPC, se trouve donc l'affirmation constante de la nécessité de « sortir de la Guerre froide », formule destinée à dénoncer le maintien d'une présence ou d'un engagement conséquent – et dénoncé comme obsolète – des Etats-Unis en Asie. Washington est en effet aujourd'hui la seule puissance disposant des moyens d'être engagée dans la région et susceptible de bloquer les ambitions de la RPC.

Cette stratégie d'exclusion s'exprime à travers les concepts de multipolarité « socle de la paix mondiale », de respect mutuel, de rejet de l'universalité des valeurs au profit de la défense des « caractères spécifiques fondés sur l'histoire », et enfin de lutte contre l'hégémonisme et l'interventionnisme. Par ailleurs, si pour la Chine, ces thèmes sont mis au service d'une stratégie de puissance au niveau régional, ils répondent également à des aspirations plus universellement partagées, de méfiance face à la toute puissance des Etats-Unis, et peuvent donc servir à constituer avec d'autres « pôles », des « fronts unis », contribuant ainsi à renforcer les positions de Pékin.

La dimension d'exclusion est d'autant plus essentielle que, selon l'analyse des stratèges chinois contemporains, la période actuelle de transition entre l'ancien monde bipolaire et un monde nouveau encore non défini est également perçue comme une source d'opportunité. Le rapprochement avec la période des Royaumes Combattants (IV^e-III^e siècles avant notre ère) en Chine, au cours de laquelle, selon l'expression, « la guerre était une affaire essentielle pour le pays, la voix de la survie ou de l'anéantissement » (*bing guo zhi da shi si sheng zhi lu*), est couramment effectuée par les stratèges chinois contemporains. La guerre – sous forme de conflit local – et la nécessité

(16) Cf. par exemple les travaux de l'historien officiel Hu Qiaomu sur les « siècles d'humiliations » subies par la Chine et l'esprit de revanche, in Peter KATZENSTEIN (dir.), *The Culture of National Security*, Columbia University Press, New York, 1996.

de s'y préparer, constituent donc la caractéristique essentielle de cette période au cours de laquelle, selon les analystes chinois, les puissances entrent en conflit pour constituer leurs zones d'influence (17). La fin de la Guerre froide constitue donc véritablement pour la Chine le retour de l'histoire, ou plus exactement, le retour de la Chine dans l'histoire, perçu comme l'opportunité d'imposer les positions de la puissance chinoise retrouvée (18).

Au-delà d'un discours chinois extrêmement simpliste sur la recherche de la paix, on trouve donc les deux composantes de la recherche de la puissance et de l'exclusion des puissances extérieures, la puissance se manifestant par la capacité du pouvoir actuel à « reprendre l'héritage » en reconstituant matériellement le passé impérial grâce à la « réunification de la patrie ». On est ici très loin de la simple volonté de développement économique et d'intégration dans un monde apaisé.

Les priorités de la doctrine de sécurité de la Chine – celles qui fondent la stratégie de développement de ses capacités militaires – sont donc triples : cristallisation de la puissance chinoise au moyen de la « réunification » du territoire (c'est dans ce contexte qu'il faut situer par exemple l'adoption de la loi sur les eaux territoriales de 1992, qui formule d'une manière exhaustive l'ensemble des revendications territoriales de la Chine sur mer); interdiction de l'émergence de puissances concurrentes au niveau régional, parmi les « pays du pourtour » (*zhoubian guojia*), qui viendraient contester le statut central de la puissance chinoise; enfin, exclusion des puissances extérieures – les Etats-Unis en l'occurrence aujourd'hui, mais la Russie n'est pas exclue des préoccupations de la Chine au cas où son redressement économique autoriserait un véritable retour stratégique en Asie – susceptibles de compromettre cette stratégie chinoise de puissance.

Mais, paradoxalement, cette stratégie chinoise de puissance, potentiellement déstabilisatrice dans la mesure où elle nourrit les thèmes de la « menace chinoise » et les craintes de ses voisins, se nourrit elle-même d'un véritable sentiment de vulnérabilité de la République populaire de Chine. Pour Pékin, en effet, il semble que le sentiment de sécurité ne puisse résulter que d'un rapport de force inégal, favorable à la Chine, dans une tentation de « sécurité absolue » que justement les stratèges chinois reprochent aux Etats-Unis à propos des projets de défense anti-missile. Pour Pékin, « *tout pays voisin qui dispose potentiellement de la capacité de contester les ambitions de la puissance chinoise constitue une menace* » (19).

(17) Général LI JIJUN, *Junshi zhanlue siwei, Junshi kexue chubanshe*, Pékin, 1998; Xue CHEN, « Post Cold War Change in Asia Pacific Security Concept », *Shanghai Institute of International Studies Journal*, vol. 7, n° 1.

(18) Nan LI, « From Revolutionary Internationalism to Conservative Nationalism », *Peaceworks*, US Institute of Peace, Washington, 2000.

(19) Jiao WU/Xiao HUI, « Reform of the Tradition is Necessary », *Guofang Daxue Xuebao*, in *Joint Publication Research Service*, 12 juillet 1988.

LA PERCEPTION DES MENACES

Plus concrètement, lorsqu'on examine avec précision la hiérarchie des menaces prises en compte par la RPC, on obtient une image relativement précise des « intérêts nationaux » pris en considération par la doctrine de sécurité et de défense de la Chine. Au niveau des principes généraux, la cause des « conflits locaux » est, selon Pékin, constituée par l'hégémonisme, la volonté d'ingérence militaire, mais également idéologique ou économique, l'interventionnisme, les conflits territoriaux sur terre ou sur mer, les rivalités de puissance. La volonté d'ingérence idéologique se manifeste par exemple *via* des théories de l'« évolution pacifique » résultant de l'intégration progressive du régime chinois au système global, et est considérée comme une véritable menace prise en compte par la doctrine de sécurité du pays.

De même l'ingérence économique se manifeste pour Pékin sous la forme de toutes les tentatives destinées à « contrer l'expansion économique » du pays, particulièrement sur les marchés d'exportation, comme les sanctions économiques, les menaces d'embargo, les interdictions d'exporter du matériel sophistiqué ou les mesures anti-*dumping*. Dans ce contexte, pour les stratégies chinoises, l'entrée à l'OMC est considérée d'abord comme une stratégie de contournement des risques d'ingérence économique et non comme une volonté accrue d'intégration et d'évolution du système (20). Le Livre blanc de la défense dénonce également « *la politique du plus fort et la nouvelle politique des canonnières, qui portent gravement atteinte à la souveraineté* ». En la matière, la guerre du Kosovo a marqué un véritable tournant pour la RPC, puisqu'elle a inauguré une période de réengagement des États-Unis, alors que les stratégies chinoises – après la Somalie – pensaient que la capacité d'action de Washington se trouvait définitivement minée par les faiblesses du « facteur moral » de la démocratie américaine. Dans ce contexte, le concept de « sécurité globale » est dénoncé comme fondateur de ce nouvel impérialisme (21).

Les forces « terroristes et sécessionnistes » sont également dénoncées, mais pour la RPC, les causes n'en sont pas internes, mais provoquées par l'interventionnisme des puissances extérieures, qui cherchent à « diviser » la Chine pour l'affaiblir. C'est ainsi que de nombreuses théories du complot ont fleuri, dénonçant la volonté des États-Unis de « diviser l'ennemi et de créer des conflits internes pour mieux le démembrer » (22). Les références au passé impérial pour justifier l'assimilation entre unité territoriale et puissance, par opposition à la faiblesse associée par l'historiographie officielle aux périodes de division, sont nombreuses.

(20) Xue CHEN, *op. cit.*

(21) *Idem.*

(22) Zhong WENMU, « The Changing Pattern of War, China's Security in the XXIst Century », *Hong Kong Takung Pao*, 28 avril 1999.

Selon la classification des stratèges chinois, les conflits locaux peuvent prendre la forme d'intrusions partielles, d'attaques aériennes surprises – hypothèse contre laquelle la RPC se sent particulièrement vulnérable depuis le conflit du Kosovo –, et de contre-attaques punitives dont l'exemple parfait est offert par la guerre sino-vietnamienne de 1979, même si Pékin rejette cette interprétation. Pour la RPC il s'agissait d'une opération de défense active préemptive, destinée à punir pour prévenir (23). Cette même conception s'applique aujourd'hui à Taiwan, beaucoup de stratèges chinois considérant que la meilleure des préventions reste la menace de « punition » par usage de la force.

L'unité territoriale comme marqueur de puissance et une conception très étroite de la souveraineté sont donc au cœur de la définition chinoise des « intérêts nationaux ». Dans ce contexte, la politique de défense vise plus précisément les Etats qui s'opposent directement ou potentiellement à ces « intérêts nationaux » définis par Pékin. Taiwan, toujours placée en première position, occupe une place particulière, paradigmatique en quelque sorte, parmi tout ce qui « menace » la Chine. Le défi posé par Taiwan se situe ainsi à deux niveaux : celui du défi idéologique, depuis que, devenu une véritable démocratie, le régime taiwanais bat en brèche les théories chinoises sur la « spécificité des valeurs » ; celui du défi militaire et de puissance, dans la mesure où chaque jour qui passe, chaque déclaration ambiguë de la part du gouvernement taiwanais sur le statut de l'île, démontrent un peu plus l'incapacité de la RPC à véritablement agir – en dépit de ses proclamations réitérées de possible recours à la force – pour reprendre le contrôle de l'île rebelle.

Ainsi, la survie de Taiwan et son refus de s'incliner même symboliquement devant les exigences de Pékin contribuent à l'affaiblissement de la puissance chinoise. De ce fait, pour Pékin, « l'indépendance de Taiwan, c'est la guerre » (24). La question des Etats-Unis est directement liée à celle de Taiwan, dans la mesure où la RPC considère que seul le soutien américain au séparatisme taiwanais – destiné, selon les stratèges chinois, à affaiblir la Chine globalement – autorise Taiwan à poursuivre sa résistance. Mais les défis posés par la superpuissance américaine à la Chine sont bien évidemment multiples, d'ordres idéologique, économique, technologique et militaire. Par ailleurs, en maîtrisant les avancées technologiques, les Etats-Unis maîtrisent désormais le temps, tandis que la RPC voit ses espoirs de rattrapage s'amenuiser. Cette crainte est à la source des inquiétudes exprimées par la RPC devant les projets de défense anti-missile.

Les autres « menaces » prises en compte par la RPC se situent dans son environnement immédiat, et correspondent à ce désir de « sécurité absolue »

(23) Mark BURLS / Abram N. SHULSKY, *op. cit.*

(24) Pékin semble en effet prêt à aller très loin dans les concessions apparentes si – mais seulement si – Taiwan reconnaît qu'il n'existe qu'une seule Chine et en fait partie. Mais la question du régime politique pour les Taiwanais est devenue essentielle et un régime particulier octroyé sans garantie n'est plus acceptable.

qui implique une inégalité de puissance avec ses voisins. L'Inde se trouve évidemment au premier rang, dans la mesure où New Delhi n'a jamais accepté de faire acte d'allégeance à la puissance chinoise. Par ailleurs, aujourd'hui, les risques de rattrapage économique et technologique existent, alors que l'Inde a effectué idéologiquement et diplomatiquement un retour remarqué sur la scène internationale et surtout, a posé un défi direct à la Chine, en procédant en 1998 à quatre essais nucléaires ouverts.

La situation du Japon n'est pas si éloignée, même si la menace militaire du Japon reste « potentielle ». Pékin dénonce comme une « menace » les ambitions de Tokyo à jouer un rôle politique accru au niveau régional et global, alors qu'en dépit de la crise, la puissance économique et technologique de l'archipel reste sans commune mesure avec celle de la RPC. Par ailleurs, la « menace japonaise » se situe également dans le cadre de l'alliance nippo-américaine dont Pékin dénonce le renforcement en dépit de la fin de la Guerre froide.

De même la Russie, avant même les revirements qui ont suivi les attentats du 11 septembre, est considérée avec inquiétude à Pékin, en raison du rôle plus actif que Vladimir Poutine souhaite lui voir jouer sur la scène internationale, y compris en Asie. Pour Pékin, la configuration idéale d'une Russie très affaiblie, soutenant Pékin, y compris par des ventes d'armes pour faire face aux États-Unis, est en passe de s'éloigner (25).

Marginalisés aux yeux de la RPC, particulièrement depuis la crise économique de 1998, les pays d'Asie du Sud-Est ne constituent une menace qu'indirectement, en fonction de leur positionnement, par le soutien qu'ils peuvent accorder aux « adversaires » de la RPC comme les États-Unis ou le Japon. Dans le Livre blanc de la défense, « *le grignotage de la souveraineté chinoise en mer de Chine* » est toutefois dénoncé comme une menace directe de la part des puissances d'Asie du Sud-Est. Plus précisément, le Vietnam, les Philippines, la Malaisie et même l'Indonésie sont accusés « *d'envahir les eaux territoriales de la Chine* » (26).

Selon Pékin, toutes ces « menaces » contribuent à créer un environnement défavorable au développement du pays, lequel doit donc se préparer à lutter contre « *toute activité militaire visant à faire éclater le territoire chinois ou violer sa souveraineté* » (27). Pour ce faire, il n'est plus question en réalité de posture strictement défensive, mais d'une « défense active », qui recouvre en réalité une évolution très perceptible vers l'acquisition de capacités véritablement offensives, permettant à la fois d'étayer la diplomatie de la Chine, mais également d'agir militairement en cas d'échec d'autres moyens de persuasion.

(25) Yan XUETONG, China Institute of Contemporary International Relations, entretien avec l'auteur, 1999.

(26) Xue CHEN, *op. cit.*

(27) *Jiefangjun bao*, 14 février 1996.

Si le concept de défense active n'est pas nouveau et fondait déjà les écrits stratégiques de Mao Zedong pendant la période de conquête du pouvoir, il n'occupait qu'une place très limitée dans les *scenarii* pris en compte après 1949 jusqu'à la fin de la période maoïste. Ce n'est qu'à partir du début des années 1980, que l'amiral Liu Huaqing a formulé les théories de la défense *offshore* qui ont par ailleurs autorisé la RPC à procéder à quelques efforts de modernisation de ses capacités de projection de force sur mer et dans les airs. Si, pour l'ensemble de ces raisons d'économie de moyens et d'évaluation réaliste des capacités, l'action militaire reste minorée, il n'est en aucun cas question d'y renoncer, y compris pour défendre des intérêts nationaux dont la définition va bien au-delà de ce qui est admis par la communauté des puissances « responsables ». Le rôle accordé au militaire pour « protéger ou poursuivre » les intérêts nationaux de la Chine est donc considérable, et les fonctions de la guerre sont multiples.

La guerre, ou la manipulation des risques de guerre, a en effet pour fonction, selon la RPC, d'imposer ses positions ou de « donner une leçon ». Toutefois, pour être efficace, l'offensive doit être rapide, provoquer un choc et la « persuasion » de l'adversaire, et être suivie d'un retrait rapide (28). Ce décalage entre une doctrine de défense ou de sécurité chinoise fondée sur la revanche et la menace d'agression, proche de celle qui pouvait exister dans le monde occidental après la guerre de 1870, et les doctrines de sécurité des autres grandes puissances, qui ne se réfèrent plus aux mêmes critères, mais auxquelles la Chine est artificiellement assimilée en raison de son statut de membre permanent du Conseil de sécurité, entraîne d'importants risques de sous-évaluation des menaces. Au-delà, certains auteurs démontrent que si chez Clausewitz l'aspect toujours violent et incontrôlable de la guerre est toujours présent, chez Sun Zi et ses héritiers contemporains, la guerre constitue au contraire un élément toujours contrôlable d'une négociation destinée à « convertir » l'adversaire plutôt qu'à l'annihiler. De ce fait, la guerre représente une solution possible pour résoudre les conflits, en raison même de son statut minoré.

Mais si les exigences peuvent apparaître limitées, elles correspondent en réalité à une reconnaissance symbolique de la primauté et de la centralité de la puissance chinoise, qui constitue le cœur des « intérêts nationaux » de la Chine (29). Pour les analystes chinois, dans la période de transition actuelle, le rôle de la guerre est donc considéré comme indispensable : « la guerre et le changement de configuration du système mondial sont intrinsèquement liés ». Ainsi, même si le recours à la guerre peut être évité, la capacité militaire constitue un élément indispensable au succès des pressions

(28) Jiao WU, Xiao HUI, *op. cit.*

(29) Marl BURLE.

diplomatiques (30). C'est pourquoi, pour le Livre blanc de la défense aujourd'hui, le développement économique *et* militaire de la Chine doit se poursuivre parallèlement et d'une manière complémentaire.

La question essentielle vient toutefois du fait que la perception des menaces par la Chine découle d'une inadéquation totale entre sa définition de son espace territorial et de sa souveraineté, et celle admise par les principaux acteurs d'une communauté internationale de plus en plus globalisée. La Chine se trouve aujourd'hui, depuis l'effondrement du camp socialiste, sur des positions totalement marginalisées, que seule la variable du régime peut expliquer.

L'IRRÉDUCTIBLE SPÉCIFICITÉ DE LA DOCTRINE DE DÉFENSE DE LA CHINE

En réalité, la spécificité idéologique de la Chine nourrit la spécificité d'une doctrine de défense qui reste fondamentalement – en dépit du discours officiel – conflictuelle et offensive. Mais le décryptage est rendu d'autant plus difficile que la Chine, depuis plus de vingt ans, a procédé à une ouverture économiquement destinée à asseoir sa puissance globale, alors que la volonté de contrôle politique reste intact, ce qui impose en quelque sorte l'usage de deux grilles de lecture. La principale caractéristique de la doctrine de défense ou de sécurité de la Chine est donc la place primordiale et déterminante pour l'ensemble accordée à la défense du régime et du système politique. C'est en utilisant ce facteur que les évolutions contradictoires, les errements de la doctrine de défense de la Chine, sa coupure avec la réalité du système international et des menaces depuis la fin de la Guerre froide, peuvent être éclairées (31).

Institutionnellement, comme le démontrent les oppositions très violentes qui se sont exprimées à l'occasion du débat sur l'« étatisation de l'APL », l'armée dans toutes ses composantes (APL, PAP, milice, forces de réserve) demeure l'armée du Parti, garante en dernier ressort de sa sécurité et de celle de ses dirigeants (le pouvoir est au bout du fusil) et tout entière soumise au Parti (le Parti commande aux fusils), comme l'a réaffirmé la dernière version de 1997 de la loi de défense du pays. Cette osmose fondamentale entre le Parti et l'armée – qui n'exclut pas des conflits d'intérêts catégoriels en termes budgétaires par exemple – s'exprime tout particulièrement dans l'organe de la commission militaire centrale du Parti, dirigée par Jiang Zemin, Président de la république, chef du Parti et président de la CMC, qui réunit ainsi en sa personne la trinité des fonctions du pouvoir. C'est au sein

(30) Bao SHIFEN, « World Configuration, US Strategy and Kosovo Crisis », *Foreign Affairs Journal*, n° 56, juin 2000.

(31) Swaran SINGH, « China's Changing National Security Doctrine », *Delhi Papers*, IDSA, 9 septembre 1999.

de la CMC que la définition des intérêts « nationaux », la doctrine de sécurité et de défense et la mise en œuvre des stratégies définies – y compris en termes de moyens – sont décidés.

Au service du Parti, la doctrine de sécurité est donc revêtue d'une dimension extérieure et intérieure, sans qu'il y ait de véritable solution de continuité entre les deux sphères. Au contraire, comme à l'époque impériale, la « sécurité » signifie le maintien d'un ordre – l'ordre étant alors opposé au chaos (*luan*) qui précède le renversement du mandat du Ciel ou « révolution » (*geming*) –, et non la protection d'une nation. De ce fait, aujourd'hui comme à l'époque de la guerre des Boxers à la fin de la dynastie mandchou des Qing, le nationalisme, ou plus exactement le « prestige national » se présente comme un outil au service du Parti ou de l'ordre à défendre (32). Rayonnant à partir du noyau central de la défense du Parti, du régime et de l'ordre social, l'exigence de maintien de l'ordre s'applique donc aux « séparatismes » provinciaux, à la sécurité des zones frontières, à la coercition, ou au contrôle de l'environnement proche, à la non-ingérence des « puissances extérieures ».

Mais l'ensemble ne s'entend que dans un objectif de survie incontestée du régime. Dans ce contexte, aucun défi n'est tolérable dans la mesure où il met en cause le prestige et la capacité du régime à définir et imposer sans partage ce qui est « juste », toute contestation de l'ordre à l'extérieur pouvant avoir des répercussions internes. A ce titre, la question de Taiwan n'est en effet pas « négociable ». Par ailleurs, la dénonciation exagérée des « menaces » contre les aspirations légitimes de la puissance chinoise, en particulier de la part des Etats-Unis ou de puissances rivales comme le Japon ou l'Inde, joue également un puissant rôle de légitimation du pouvoir, qui reprend à son compte la mission de restauration de la puissance de la Chine impériale, avant l'intervention de puissances occidentales perturbatrices. A ce titre, le pouvoir actuel en Chine s'inscrit parfaitement dans un courant de pensée qui assimile traditionnellement révolution et restauration d'un ordre ancien, sans pouvoir briser le cycle des références à un ordre ancien idéalisé, s'interdisant ainsi toute véritable projection dans l'avenir.

CONCLUSION

On peut donc considérer que l'élément principal de la doctrine de sécurité de la nouvelle Chine consiste à reconstituer – en se dotant progressivement des moyens nécessaires – la coupure entre les deux mondes, l'« occidental » et l'« asiatique », qui existait jusqu'au début du XIX^e siècle. En ce sens, en effet, si l'on accepte d'oublier la dimension régionale, la doctrine de sécurité de la Chine peut être considérée comme essentiellement « défensive » ou plus

(32) Mais un outil pas toujours simple à maîtriser et auquel il faut parfois rendre des comptes.

exactement « exclusive », pour une double « non-ingérence », celle des puissances extérieures dans la sphère d'intérêt de la Chine (géographique, idéologique ou économique) et celle de la Chine par rapport aux affaires du monde. Au niveau régional, en revanche, la « défense » des intérêts nationaux de la Chine tels que nous les avons définis plus haut, passe par une posture beaucoup plus offensive, avec ou sans dimension militaire.

Depuis le 11 septembre 2001 toutefois, et le retour des États-Unis sur l'ensemble du pourtour chinois, cette stratégie de double non-engagement est remise en cause. La doctrine de sécurité de la Chine pourrait de ce fait subir une réduction de ses objectifs. La dimension « nationaliste » de prestige du régime, qui passe par la définition offensive d'une sphère d'intérêts allant au-delà des frontières internationalement reconnues de la RPC, pourrait se voir au moins provisoirement minorée au profit d'un repli sur la défense des intérêts de sécurité du simple territoire national, faisant ainsi coïncider la lettre et la réalité de la doctrine de sécurité de la Chine.